

Ludivine Bantigny et Arnaud Baubérot, *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, PUF, 2011.

Sibylle Duhautois

Issu d'un colloque organisé au Centre d'histoire de Sciences Po en juin 2009 par Ludivine Bantigny et Arnaud Baubérot, cet ouvrage rassemble les contributions de vingt-quatre auteurs, historiens pour la grande majorité d'entre eux, issus de la sociologie ou de la science politique pour quelques autres.

Ensemble ils s'efforcent de donner corps à la notion d'héritage politique. Il s'agit d'abord pour eux de définir ce qu'est « hériter » : en quoi cela se distingue-t-il de « se souvenir » et des problématiques liées à la mémoire ? quelle est la différence entre héritage et tradition ? Ces questions théoriques qui visent à renouveler une historiographie longtemps focalisée sur les enjeux de « mémoire », sont affrontées dès l'introduction par Ludivine Bantigny qui préfère esquisser plusieurs propositions plutôt que de donner d'emblée une définition figée de l'héritage. Reprenant une citation de l'anthropologue Gérard Lenclud, elle suggère notamment que l'héritage peut être défini comme « “une portion” de la tradition, à la fois “maintenue en l'état” et sans cesse revivifiée, par les choix de la mémoire et la critique de l'histoire ». Les nombreuses références convoquées – en dépit de l'impression de surcharge qu'elles pourraient occasionner – ont le mérite de montrer que, loin d'avoir été créé *ex nihilo* pour occuper des historiens en mal de colloque, le sujet était déjà au cœur des préoccupations d'auteurs bien connus.

D'autres contributeurs s'attachent de même, à définir le concept avant de l'appliquer à des cas précis. C'est le cas de Stéphanie Dechezelles¹, qui, établissant un parallèle avec les dangers relatifs aux études mémorielles, met en garde contre une dérive polysémique : il est primordial de bien distinguer les problématiques concernées par l'héritage de celles qui ne le sont pas. Selon elle, « dans le contexte politique, questionner l'héritage consiste à faire porter l'analyse sur deux éléments intimement liés mais qu'il convient de distinguer analytiquement : le *phénomène héréditaire* d'une part, lorsque les “fils” reçoivent un “patrimoine” politique de leurs “pères” ou lorsque ces derniers “lèguent” des ressources à ceux qui sont désignés comme leurs “descendants”, et l'*objet héréditaire* d'autre part, c'est-à-dire le contenu matériel ou immatériel de la transmission ».

Marc Lazar s'attaque dans son article à la question des héritages au sein des partis

¹ Contribution de Stéphanie Dechezelles « Questions d'héritage. Objets, supports et entrepreneurs de mémoire dans les droites italiennes ».

politiques, à partir de l'exemple du communisme, en France et en Italie dans l'après 1989. Il met l'accent sur le moment de la transmission, sur « le patrimoine qu'un parti prétend donner à ceux qu'il désigne comme ses légataires ou à tous [ceux] qui voudraient s'en emparer ». Ces cadres définis, Marc Lazar identifie quatre interrogations qui devront guider une recherche sur l'héritage dans les partis politiques : hériter pourquoi ? hériter de quoi ? comment hériter ? hériter à quel niveau ? La question des motivations par exemple, conduit à faire la distinction entre les partis dont l'image et la trajectoire sont intrinsèquement liées à la personnalité de leur créateur des partis qui, en revanche, ont réussi à perdurer par-delà leurs conditions de gestation. L'héritage produit et transmis par les premiers doit s'efforcer de tirer parti de la forte charge émotive attachée à la figure charismatique du fondateur tout en assurant une succession que la mort du personnage clé risque de rendre difficile. Les partis du second groupe, quant à eux, adoptent une stratégie d'institutionnalisation vouée à faciliter la transmission d'un héritage intergénérationnel englobant « [leur] organisation, [leurs] idées, [leurs] valeurs, [leurs] objectifs » et leur permettant de poursuivre sur le long terme une stratégie visant à « s'affirmer dans la compétition politique par rapport aux autres partis (...), maximiser les chances de conquête du pouvoir, consolider les bases sociales du parti, contrôler les ressources de celui-ci ».

Ces problématiques liées à l'héritage politique s'imposent naturellement au fil des textes. Divers questionnements relatifs aux filiations, aux héritiers choisis ou auto-désignés, ou encore aux rapports de générations dans les partis politiques bâtissent leur légitimité par l'exemple. Si l'ensemble de ces cas d'étude mis côte à côte peut paraître pour le moins éclaté, le rapprochement sous une même enseigne de sujets aussi différents que le libéralisme d'Alexandre Ribot dans les débuts de la III^e République² et les enfants de l'élite socialiste en RDA en 1968³ n'est pas aussi artificiel qu'on pourrait le penser de prime abord. La lecture de l'ouvrage fait ressortir de nombreux thèmes transversaux, des mécanismes de transmission et des rapports intergénérationnels étonnamment similaires d'un cas à l'autre.

L'héritage n'est jamais reproduit à l'identique. Là est peut-être la conclusion qui ressort de cet ouvrage. Les royalistes de la Restauration doivent s'adapter au nouveau contexte dans lequel ils évoluent, s'entendre entre eux pour définir un héritage manifestement composite et prendre en compte les revendications d'« héritiers » dont le parcours, notamment bonapartiste, met en doute la fidélité à un royalisme pur et parfait⁴. Dès le chapitre suivant, et à propos d'un sujet sans rapport apparent avec le précédent, la même dynamique est à l'œuvre : les héritiers auto-proclamés de Giuseppe Mazzini préfèrent l'imagination à l'imitation au point qu'ils parviennent – *via* des opérations de sélection, de médiation et de recomposition – à dépasser la contradiction fondamentale entre leur positivisme et le legs mazzinien dont ils

² Contribution de Walter Badier « Alexandre Ribot, héritier et défenseur de la culture politique libérale dans les débuts de la Troisième République ».

³ Contribution d'Emmanuel Droit « Une transmission manquée ? Les enfants de l'élite socialiste en RDA en 1968 ».

⁴ Contribution d'Olivier Tort « L'héritage porté en bandoulière : le cas emblématique des royalistes de la Restauration ».

gardent avant tout la composante morale⁵.

Ces deux exemples nous montrent un héritage qui se transforme de « pères » en « fils » mais qui suit néanmoins le sens attendu : dans les deux cas la transmission a lieu de haut en bas, du passé vers le futur. À l'inverse, de nombreux auteurs mettent en scène diverses perturbations qui peuvent affecter le cours des filiations ou en créer de plus atypiques. L'héritage peut être perdu : « la rupture provoquée par la guerre met en échec toute tentative d'histoire intellectuelle des filiations conçue de manière classique » écrit Romain Ducoulomier à propos des origines du communisme français. Lorsqu'une transmission a bien lieu, elle n'intervient pas nécessairement dans le sens escompté : ainsi les jeunes socialistes de RFA parviennent à s'intégrer au sein du SPD auquel ils apportent des éléments d'un héritage soixante-huitard d'abord étranger à ses dirigeants⁶. Un héritage, enfin, peut être inventé par ses bénéficiaires, en partie ou dans sa totalité comme c'est le cas de la filiation gréco-romaine revendiquée par les dirigeants nazis pour le peuple allemand⁷.

Parce qu'elle peut déboucher sur des thématiques très diverses, qu'elle entretient une relation étroite avec les questionnements en terme de générations et qu'elle offre un heureux complément à celle de « mémoire », nul doute que la notion d'héritage politique constitue un outil heuristique porteur. Cet ouvrage stimulant l'illustre bien et ouvre la voie à des études plus complètes qui permettraient de cerner mieux encore ce que signifie « Hériter en politique ».

⁵ Contribution de Jean-Yves Frégné « Les héritiers de Giuseppe Mazzini. De la génération idéaliste à la génération positiviste ».

⁶ Contribution de Mathieu Dubois « Les *Jungsozialisten* du SPD. L'héritage soixante-huitard au sein de la culture politique sociale-démocrate en Allemagne ».

⁷ Contribution de Johann Chapoutot « Angoisse et mobilisation. L'antiquité dans la formation idéologique des jeunes allemands sous le III^e Reich ».